



Partage de succession sur licence de taxi

Par **johnmirana**, le **24/09/2013** à **14:38**

Bonjour,

Suite au décès de notre père, nous sommes actuellement sur une histoire d'héritage de licence de taxi.

Si nous vendons la licence, pourriez vous me dire comment se fait le partage car on a l'air de nous dire que notre mère touchera 50% sur la vente, puis les 50% restant sont a diviser entre notre mère encore + les enfants?

Merci d'avance